

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRES HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 25 AVRIL 2023

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sainte-Thérèse tenue à Amos, le vingt-cinq avril, deux mille vingt-trois à dix-neuf heures quinze, au local 3110.

PRÉSENCES

M^{mes} Catherine Ouellet (directrice adjointe)
Francisca Levasseur (parent)
Mélicca Leclerc (parent)
Andrée-Anne Guindon (parent)
Betty Guillemette (parent)
Sylvie Dion (soutien)
Cathy Gauthier (parent)
Josiane Breton (professionnel)
Nicole Roy (enseignante)
Josée Delisle (enseignante)

MM. Sébastien Letendre (enseignant)
Alain Albert (directeur)

ABSENCES

M^{mes} Nicole Roy (enseignante)
Nathalie Allard (enseignante)
Geneviève Bourgeois (parent)

M. Benjamin Chabot-Chartier (parent)

Le quorum est atteint.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Alain Albert souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

**LECTURE ET ADOPTION
DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Mélicca Leclerc fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-0786-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Betty Guillemette,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté.
ADOPTÉE.

**ADOPTION DU PROCÈS-
VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU
21 FÉVRIER 2023**

Madame Mélicca Leclerc fait un retour sur le procès-verbal de la réunion régulière du 21 février 2023, envoyé par courriel aux membres. Les gens en ont pris connaissance et confirment que le tout était fidèle aux discussions et aux décisions du dernier conseil d'établissement.

CE-0787-23 **IL EST RÉSOLU** sur proposition de
Madame Josiane Breton,

QUE le procès-verbal de cette réunion soit et est adopté tel
que présenté.

ADOPTÉE.

**SUIVI AU PROCÈS-
VERBAL DU
21 FÉVRIER 2023**

Jardin intérieur (Projet Viréo) :

Monsieur Alain Albert invite les membres parents du conseil d'établissement à venir visiter les semis du projet Viréo une fois la rencontre terminée. Une récolte est prévue autour du 17 juin 2023.

Les enseignantes voulaient vivre une première récolte avant la fin de l'année. Le projet se poursuivra dès le début de l'année prochaine.

**INTERVENTION DU
PUBLIC
INFORMATION ET
CORRESPONDANCE**

Aucune intervention du public

Madame Mélissa Leclerc partage une correspondance qui est une communication en lien avec le dépôt patronal du personnel de soutien. Celui-ci est présentement en période de négociation.

De plus, elle a reçu le rapport annuel du CSS Harricana qui a été envoyé à l'attention de la présidente du conseil d'établissement. Elle le rend disponible aux autres membres pour le consulter sur place et elle mentionne également que celui-ci est disponible sur le site Internet du centre de services scolaires pour consultation.

**RAPPORT DU COMITÉ DE
PARENTS**

Madame Betty Guillemette mentionne qu'au comité de parents, le plan triennal qui inclut les actes d'établissement a été présenté. Lors de cette rencontre, il a été mentionné, entre autres, que l'école Sainte-Thérèse accueillerait une classe de maternelle 4 ans pour l'année 2023-2024.

**RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES :
ACTE D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024**

Monsieur Alain Albert présente l'acte d'établissement, document légal qui sert à officialiser que le bâtiment offre l'enseignement du préscolaire et primaire. Les classes adaptées sont incluses également dans l'offre. De plus, le document fait mention que le bâtiment accueille un service de garde.

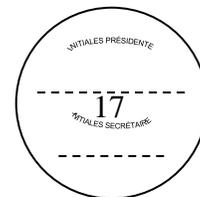
**SERVICES ÉDUCATIFS
ORGANISATION
SCOLAIRE 2023-2024**

Monsieur Alain Albert présente la clientèle prévisionnelle pour la prochaine année en date du 20 mars 2023.

Pour le moment, nous avons la clientèle pour :

- Deux groupes pour chaque niveau du primaire ;
- Ajout d'une classe de maternelle 4 ans ;
- Deux classes de maternelle 5 ans ;
- Deux groupes d'enseignement adapté feront également partie de l'offre de l'école Sainte-Thérèse.

Monsieur Alain Albert mentionne que nous pourrions approcher les 300 élèves pour l'année 2023-2024.



GRILLE-HORAIRE 2023-2024

Monsieur Alain Albert confirme que la grille-horaire reste la même.

Pour le secteur primaire :

- La journée débutera à 8h10;
- Trois périodes de 60 minutes auront lieu dans l'avant-midi;
- Les élèves dîneront de 11h55 à 13h05;
- Après le dîner, deux périodes de 60 minutes auront lieu également;
- La récréation sera en fin de journée juste avant le départ des élèves.

Pour le secteur préscolaire :

- Les élèves seront en classe de 8h55 à 11h50.
- Le dîner se déroulera au même moment que les élèves du primaire.
- En après-midi, les élèves seront en classe de 13h10 à 14h52.

GRILLE-MATIÈRES 2023-2024

Monsieur Alain Albert présente la grille-matières pour l'année 2023-2024. Quelques légers changements sont apportés. Parmi ceux-ci, nous ajoutons, au préscolaire, une période de 40 minutes en lien avec un projet mettant de l'avant la psychomotricité, ce qui permettra aux élèves de bouger davantage.

Le projet « apprendre en bougeant » demeure dans la nouvelle grille-matières de l'école. Tous les niveaux auront donc l'occasion d'avoir une période de 60 minutes, chaque 9 jours à l'horaire, où enseignants titulaires et enseignant d'éducation physique se retrouvent au gymnase pour offrir un climat d'apprentissage stimulant aux élèves.

CE-0788-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Mesdames Cathy Gauthier et Sylvie Dion,

QUE la grille-matières soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE.

APPROBATION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE POUR 2023-2024

Monsieur Alain Albert revient rapidement sur les règles de fonctionnement du service de garde pour 2023-2024 qui avait été envoyé le 23 mars par courriel aux membres.

Il fait mention des petits changements qui sont essentiellement liés aux tarifs qui diffèrent. M. Albert renverra le document officiel par courriel afin que tous puissent le relire et s'assurer que le tout est conforme.

CE-0789-23

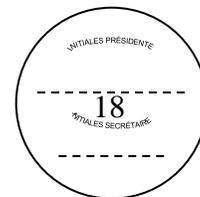
IL EST RÉSOLU sur proposition de

Madame Josiane Breton

QUE les activités et le changement à l'horaire soient

approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE.



**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET DES
CHANGEMENTS À
L'HORAIRE**

Grand défi Pierre Lavoie :

Du 1^{er} au 22 mai, plusieurs activités seront proposées pour que les élèves en profitent pour accumuler des cubes-énergie. Zumba, invitation aux parents pour des périodes d'éducation physique et « journées trottinette » font partie des activités prévues pour l'occasion.

Grand défi des 4^e années à l'aréna :

Le 1^{er} et 2 juin 2023

Olympiades des 5^e années à la Calypso :

Le 13 ou 14 juin 2023

Transition avec les élèves de maternelle 4 ans et 5 ans : Le CSS Harricana met de l'avant une nouvelle formule pour la transition des élèves du préscolaire. Ayant lieu un peu plus tard en juin, tous les élèves de maternelle et leurs parents pourront venir visiter les locaux, rencontrer leurs enseignants et faire un tour d'autobus afin d'accompagner leur enfant pour cette étape importante.

CE-0790-23

Madame Cathy Gauthier,

IL EST RÉSOLU sur proposition de

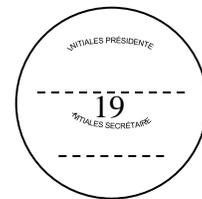
QUE les activités et des changements à l'horaire soient approuvés tels que présentés.

APPROUVÉE.

**APPROBATION DES
ACTIVITÉS ET SORTIES À
VENIR AU SERVICE DE
GARDE**

Il n'y a pas d'activités prévues à l'extérieur.

D'ici la fin de l'année, l'équipe du service de garde organisera des activités aux alentours de l'école.



AUTRES SUJETS

OSEntreprendre :

La classe adaptée de Joanie Boucher a élaboré un projet :

- Savonne-toi pour la cause, qui a mérité le prix local dans la catégorie adaptation scolaire.

Les élèves ont confectionné des savons bleus en forme de casse-tête en l'honneur du mois de l'autisme. Les savons vendus permettront l'achat de matériel sensoriel et de jeux pour leurs clientèles. Leur projet fera partie des lauréats à l'échelle régionale. Le gala aura lieu le mercredi, 26 avril sur la plateforme ZOOM.

Semaine des arts :

Le 3 mai les élèves de l'école auront la chance d'aller assister au spectacle de la semaine des arts. Le 5 mai, en soirée, les élèves participants pourront offrir leur prestation aux parents qui peuvent actuellement se procurer les billets en ligne.

Campagnes de financement :

Madame Josée Delisle partage son activité de vente de pain. Un profit de 1 150 \$ pour les deux classes a été recueilli. Avec cette somme, les enseignantes et leurs élèves souhaitent vivre une journée thématique à Saint-Marc où les élèves seront invités à aller au musée de la Poste, à la miellerie, etc.

En sixième année, les enseignantes ont choisi de faire la vente de confitures afin de financer les activités pour les élèves finissants. Le bal, l'album de finissants ainsi que les activités organisées sont au programme avec les sommes amassées. La fête foraine, avec jeux gonflables, tombe à l'eau, des friandises, etc. semblent être l'idée retenue par les élèves afin de souligner la fin de leur primaire. Un comité formé de parents, enseignants et élèves travaille sur l'organisation de cet événement.

CE-0791-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Mesdames Mélissa Leclerc et Francisca Levasseur,

QUE les activités prévues soient approuvées telles que

présentées.

APPROUVÉE

**DATE ET HEURE DE LA
PROCHAINE RÉUNION
ÉVALUATION ET
CLÔTURE DE
L'ASSEMBLÉE**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 20 juin à 19 h15, au local 3110.

CE-0792-23

IL EST RÉSOLU sur proposition de

Monsieur Sébastien Letendre,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est **20 h 32**.

Mélissa Leclerc, présidente

Catherine Ouellet, secrétaire